

Décoration en céramique



Il décore des produits, émaillés ou non, avant ou après cuisson. Il utilise différentes techniques, à la main ou à la machine, telles que la pose de fond, la décoration au pinceau, l'émaillage, le décor par application, la pose de chromos, la décalcomanie, la sérigraphie et l'impression au tampon. Il sait lire une fiche de fabrication, choisir la technique d'application du décor, préparer les couleurs, régler et alimenter les machines, vérifier la régularité de la production, maintenir ses machines en état. Il connaît les produits céramiques, les matériaux, les procédés de fabrication et de décoration. De plus, il a développé son habileté manuelle et son sens artistique.

Le titulaire du CAP Décoration en céramique décore des produits émaillés ou non, avant ou après cuisson, en utilisant différentes techniques, manuellement ou à l'aide de machines. Il est capable d'effectuer les tâches correspondant aux fonctions de préparation et de fabrication.

Préparation - décoration sur cru, biscuit, émail cru ou émail cuit :

- il sélectionne et achemine le produit ;
- il installe le poste de travail ;
- il prépare les matières d'œuvre, le produit : il prépare soit le dosage de barbotine avec les différents oxydes colorants, soit une barbotine naturellement colorée et contrôle la qualité et l'état du produit à engober.

Fabrication :

- il procède à l'engobage c'est à dire qu'il recouvre d'un engobe tout ou partie du produit : au pinceau, par aspersion, par trempage, vaporisation... pour en changer la couleur initiale, afin d'obtenir un fond et/ou de réaliser un décor ;
- il réalise à l'aide d'engobes, des décors aux pinceaux sur pâte crue verte ;
- il réalise un décor en relief à l'aide d'un barolet ou d'une poire contenant de l'engobe ;
- il grave ou gratte dans la couche d'engobe pour retrouver la couleur initiale du produit cru, réalisant ainsi un décor.
- il procède à l'émaillage par trempage, par aspersion, par vaporisation ;
- il exécute au pinceau à l'aide d'oxydes et/ou couleurs à peindre, des décors généralement imposés sur un produit cuit poreux ou sur glaçure crue ou encore sur un produit cuit vitrifié ;
- il pose sur un produit cuit vitrifié un décor imprimé sur papier (chromo), réalisé à partir de couleurs vitrifiables ;
- il applique sur un produit une couleur céramique au travers des mailles d'un écran sérigraphique (c'est le décor par sérigraphie);
- il applique à l'éponge ou au tampon, à l'aide d'oxydes et/ou de couleurs à peindre, des fonds, des masques, des décors généralement imposés sur un produit cru, cuit, poreux ou vitrifié.

↪ Débouchés

L'ouvrier diplômé travaille en atelier de finition, dans l'industrie de la porcelaine de collectivité et hôtelière ou l'artisanat. Il peut également s'installer à son compte en tant que céramiste, faïencier, potier, décorateur, modelleur, technicien faïencier, artisan d'arts céramiques.

↪ Accès à la formation

Après une classe de 3^{ème}

↪ Programme

Grille horaire (a)	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h
Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h

Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

- (a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
 (b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
 (c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

Histoire de l'art céramique : notion d'histoire à la céramique de l'antiquité à nos jours.

Technologie des procédés et des matériaux céramiques : classification des produits céramiques ; préparation des pâtes ; procédés de façonnage ; cuisson et séchage des produits ;

Moyens graphiques, chromatiques et volumiques : graphismes et décors ; formes et volumes ; couleurs et matières ; notion de dessin industriel ;

Emallage : Techniques de trempage, d'aspersion, de vaporisation ; débaguage ou désémaillage ; retouches ; manipulation

Décoration : préparation des matières d'œuvre ; application couleur de fond ; réalisation du décor ; découpage ; poinçonnage ;

Cuisson : enfournement ; techniques de cuisson ;

Sérigraphie : principe ; notions de préparation et réalisation ;

Chromos décalcomanies : fabrication ; pose ;

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Enseignement professionnel :

- Communication esthétique et technologie, coeff. 8
- Mise en œuvre et réalisation, coeff. 8

Enseignement général :

- Expression française, coeff. 2
- Mathématiques - sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Langue vivante étrangère, coeff. 1
- Economie familiale et sociale - législation du travail, coeff. 1

Statistiques

Académie de Toulouse : pas de statistiques disponibles

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM.

Principales poursuites d'études

- BMA Céramique
- BT Dessinateur en arts appliqués spécialité céramique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Où se former en Occitanie

31 Cazères
Lycée Martin Malvy (Public)

81 Sorèze
Antenne de l'URMA **A** ↗

A Formation en apprentissage

↗ Internat hors établissement

En savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Parcours Les Métiers de l'artisanat d'art
- Après un CAP ou un BEP

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi

Tél. 05 67 76 57 74 - cio.albi@ac-toulouse.fr

CIO Auch

05 62 05 65 20 - cio.auch@ac-toulouse.fr

CIO Cahors

Tél. 05.65.30.19.05 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Castelsarrasin

05 36 25 74 99 - cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr

CIO Castres

Tél. 05 67 76 57 90 - cio.castres@ac-toulouse.fr

CIO Condom

05 67 76 51 82 - cio.condom@ac-toulouse.fr

CIO Decazeville

05 65 43 17 88 - cio.decazeville@ac-toulouse.fr

CIO Figeac

05 67 76 55 66 - valerie.ballester@ac-toulouse.fr

CIO Foix

05 67 76 52 94 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - cio.lourdes@ac-toulouse.fr

CIO Millau

cio.millau@ac-toulouse.fr

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - cio.montauban@ac-toulouse.fr

CIO Muret

05 67 52 40 72 - cio.muret@ac-toulouse.fr

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - cio.foix@ac-toulouse.fr

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - cio.rodez@ac-toulouse.fr

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - cio.stgaudens@ac-toulouse.fr

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - cio.tarbes@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - cio.tlsenord@ac-toulouse.fr

CIO Toulouse Rangueil

05 67 52 41 55 - cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr